

**Lettre de mission de Flora Sfez,  
Vice-présidente, finances**  
2020-2024

Le budget annuel de l'université de Poitiers est dominé par le poids de la masse salariale et la relative faiblesse des ressources propres (recherche et formation). La fonction finance souffre parfois d'un désintérêt dans l'établissement qu'il faudrait corriger en communiquant auprès de la communauté universitaire et en adoptant des critères financiers plus transparents en lien avec la soutenabilité de l'établissement. En accord avec la présidente, la vice-présidente en charge des finances s'assure de la définition de la politique budgétaire selon les orientations stratégiques de l'établissement. Elle doit promouvoir des plans d'actions pour sécuriser les recettes et les dépenses et assurer la soutenabilité de la stratégie mise en œuvre.

**Missions.** La vice-présidente en charge des finances a pour mission de proposer un budget annuel soutenable. Elle veille à l'équilibre formation-recherche tout en maintenant un niveau de financement acceptable pour toutes les activités support. La stratégie budgétaire de l'établissement ne doit pas se résumer à un agrégat de budgets et de décisions financières hétérogènes. Les choix opérés doivent bénéficier à l'établissement dans son ensemble, son rayonnement et son développement global aussi bien du point de vue de la formation que de la recherche. Elle doit s'assurer que le déploiement de la politique d'achats soit respectueuse des marchés publics et adaptée aux besoins de l'établissement, et en cohérence avec la stratégie mise en œuvre dont la responsabilité sociétale des universités. Elle impulse une véritable vision d'amélioration continue au sein de la fonction finances et dans toutes les problématiques financières liées aux activités de l'établissement. Les différentes actions qu'elle doit conduire sont de manière non exhaustive :

**Actions budget et soutenabilité.** Elle prépare et anime le débat d'orientation budgétaire au conseil d'administration, propose une lettre de cadrage budgétaire pour les composantes et les services, sur la base d'une vision concertée de la stratégie avec tous les acteurs. Elle coordonne la construction d'un budget initial soutenable en définissant et proposant les grandes enveloppes financières – idem pour les potentiels budgets rectificatifs et le budget technique de fin d'année. Elle développe une vision pluriannuelle de la trajectoire financière de l'établissement dont la mise en œuvre des plans pluriannuels d'investissement. Elle s'assure de la soutenabilité de la campagne d'emplois en lien avec le vice-président en charge des ressources humaines et de la politique sociale.

**Actions pour le dialogue budgétaire interne.** Elle participe aux dialogues de gestion avec les composantes de formation et les services. Elle initie en lien direct avec le vice-président en charge de la recherche les dialogues de gestion avec les laboratoires de recherche. Elle assure les rencontres budgétaires annuelles avec les composantes de formation et les services et participe à l'élaboration des contrats d'objectifs et de moyens, dans un premier temps avec les composantes de formation. Elle s'assure également de l'autofinancement des diplômes locaux et anime la mise en œuvre à moyen terme d'une comptabilité analytique partagée par l'ensemble des acteurs.

**Actions pour l'amélioration continue de la fonction finances.** Elle facilite la mise en œuvre de l'UB recherche en lien avec le vice-président en charge de la recherche. Elle contribue au déploiement d'une politique d'achats homogène et conforme au sein de l'établissement et à harmoniser et fluidifier les processus financiers dans l'établissement. Elle veille à l'équilibre des partenariats économiques avec les partenaires notamment par le suivi des conventions nationales et internationales qui comportent des éléments financiers. Elle contribue aussi au développement du contrôle budgétaire dans l'établissement et plus largement du contrôle de gestion.

**Périmètre d'action.** La vice-présidente en charge des finances est rattachée au pôle gouvernance et pilotage de l'équipe présidentielle. Elle rend régulièrement compte de ses actions. Elle représente la présidente de l'établissement au sein des instances internes et externes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : préside la commission des finances et la commission des achats, participe à la commission des subventions et au bureau de la Fondation, participe aux dialogues stratégiques de gestion avec la tutelle.

Elle est en lien avec la Direction Générale des Services et de manière privilégiée avec la Direction des Affaires Financières. Elle est également en lien avec la direction générale des services. Elle s'appuie sur le Cabinet de la présidence pour la logistique et la communication institutionnelle. Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de sa mission. Elle pourra être mise à jour le cas échéant.

Poitiers, le 1<sup>er</sup> septembre 2021,

Virginie LAVAL  
Présidente de l'université de Poitiers

